

RÈGLES DE COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé d'enseignants et de chercheurs français et étrangers.

Dans chaque discipline, des examinateurs sont désignés pour la sélection des dossiers, pour les tests écrits et les oraux.

L'oral de chaque discipline est mené par un " pool " de 3 ou 4 membres du jury connaissant les principaux systèmes universitaires. Dans chaque discipline, plus de 50% des membres du jury a l'expérience des concours d'entrée à l'ENS à partir des classes préparatoires.

La note de chaque candidat est attribuée par consensus de l'ensemble des membres du pool disciplinaire.